

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 26/2019**

**Séance du 09 novembre 2019**

**OBJET : Attribution d'une subvention.**

Nombre de membres : <b>9</b>	Date de la convocation : 04/11/2019	
Afférents au conseil : <b>9</b>	Date d'affichage : 04/11/2019	
En exercice : <b>9</b>	Ayant délibéré : 5	Votés Pour : 5
	Votés Contre : 0	Abstentions : 0

L'an deux mil dix-neuf, le neuf novembre à onze heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur POLI Jean-Baptiste a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	
M. CIPRIANI Jean-Marie	<b>Etaient absents</b>
M. POLI Jean-Baptiste	M. BRUNETTI Alain
Mme GUIQUET Sandra	Mme OBENOUS née DURAND Isabelle
M. MARTINO Enzo	M. POLI Pierre-Antoine
	M. MANTESE Jean-François

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association I GHJATTI LIVISANI parvenue en Mairie le 02 novembre 2019 :

- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI sollicite une aide financière. En effet, les chats errants provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives, représentant un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

Monsieur BRUNETTI Alain, secrétaire de l'Association I GHJATTI LIVISANI, par ailleurs Conseiller Municipal, n'a pas participé aux débats.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 300 euros :

L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI : **300 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 09/11/2019

Le Maire

Jean-Luc MILLO

